

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Organisme enregistré sous le n° « 53 56 08643 56 » auprès du Préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 43298127200037

1. OBJET ET CHAMP CONTRACTUEL

- 1.1.** Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles LD Consulting s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- 1.2.** Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.
- 1.3.** Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou le bon de commande ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.
- 1.4.** Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.
- 1.5.** LD Consulting peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles consultables sur le site www.ldconsulting.fr ou envoyées avec la convention de formation.

2. DÉFINITIONS

- Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans nos programmes de formation réalisée dans les locaux loués ou ceux de nos partenaires ;
- Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux ;
- FOAD : classe virtuelle
- Client : personne morale ou physique qui achète la prestation ;
- Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation.

3. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

- 3.1. Pour les clients personnes morales :** l'inscription n'est validée qu'à réception de la convention de formation signée revêtu du cachet de l'entreprise et du chèque (ou virement) du montant de la formation indiqué sur cette convention, encaissé après la formation proprement dite.
- 3.2. Pour les clients personnes physiques :** l'inscription n'est validée qu'à réception de la convention de formation signée par la personne et du chèque (ou virement) du montant de la formation indiqué sur cette convention, encaissé après la formation proprement dite.

4. RESPONSABILITÉ

- 4.1.** Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.
- 4.2.** LD Consulting ne peut être tenu responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.
- 4.3.** Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

5. PRIX - MODALITÉS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

- 5.1.** Les prix sont indiqués sur le programme de la formation ainsi que sur la convention de formation. Ils sont nets de taxes, l'organisme de formation LD Consulting n'étant pas assujéti à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code général des impôts pour les actions de formation.
- 5.2.** Dès la formation terminée, le chèque est encaissé (ou le virement vérifié) et une facture acquittée est envoyée au client avec la feuille de présence signée par le stagiaire et par le formateur.
- 5.3.** Pour la FOAD, le règlement s'effectue par virement après la formation ce qui entraîne l'envoi par mail d'une facture acquittée et d'une attestation sur l'honneur de présence

6. PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS

- 6.1.** Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers, il appartient au client/stagiaire :
- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.
 - d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'organisme tiers à facturer, en indiquant précisément son nom et son adresse.
- 6.2.** Dans le cas où l'organisme tiers n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du prix de la formation, qui lui est donc facturé.

7. PENALITÉS DE RETARD ET SANCTIONS EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

- 7.1.** Une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement, sauf s'il s'agit de particuliers.
- 7.2.** En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 15 jours calendaires, LD Consulting se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

8. CONVOCAISON ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

- 8.1.** Un mail de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressé au client. LD Consulting ne peut être tenu responsable de la non réception de celui-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation ;
- 8.2.** Une attestation de présence, établie en conformité avec les feuilles d'émargement, est adressée au client et/ou au stagiaire après chaque formation.

9. REFUS D'INSCRIPTION

Dans le cas où un client demanderait une inscription à une formation, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, LD Consulting sera en droit de refuser d'honorer l'inscription et de délivrer la prestation de formation concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

10. ANNULATION – REPORT – CESSATION ANTICIPÉE- ABSENCES

- Toute annulation doit faire l'objet d'une demande (e-mail, courrier).
- 10.1. Par le client personne morale**
- Toute annulation moins de 8 jours avant la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation.
 - Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation.
 - Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.
- 10.2. Par le client personne physique**
- Toute annulation moins de 8 jours avant la date de début de la formation ou non présentation du stagiaire, entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, sauf en cas de force majeure (cf. ci-dessous).
 - Une fois la formation commencée, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. En l'absence de force majeure, une fois la formation commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation.
 - Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.
- 10.3 Par LD Consulting**
- LD Consulting se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.
 - En cas d'annulation par LD Consulting, les chèques sont retournés au client. Les sommes éventuellement versées par virement sont remboursées par chèque au client.
 - En cas de report, LD Consulting propose de nouvelles dates : si le client les accepte, les chèques (ou virement) sont conservés ; si le client les refuse, les chèques sont retournés au client. Pour la FOAD, le virement étant après la formation, pas de remboursement.
 - En cas de cessation anticipée de la formation par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.
 - Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Chaque formateur intervenant est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ses contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations. LD Consulting se réserve le droit d'en vérifier le contenu. Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par chaque formateur est illicite et pourra donner suite à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

12. CONFIDENTIALITÉ

LD Consulting, les formateurs, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription définitive du client/stagiaire.

13. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Des données à caractère personnel (nom, prénom, mail, téléphone) sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire pour leur envoyer le calendrier des formations, la convention, la convocation, la feuille de présence signée, l'attestation de fin de formation et la facture acquittée.

Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel à formations-LDConsulting@orange.fr. Ils disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès de cette même adresse mail.

14. DROIT APPLICABLE-TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Toutes les contestations relatives aux ventes de services conclus par LD Consulting, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

15. RELATION CLIENTS

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser à Carine ou Benoit VASSENT au 09 6692 0181 ou par mail à formations.LDConsulting@orange.fr ou courrier à LD Consulting 32, rue Paul Doumer 56000 VANNES.

16. FOAD : accès au service

Le stagiaire est informé que cette formation sera dispensée à distance et par conséquent il devra bénéficier de l'accès à un poste informatique équipé d'une connexion à Internet haut débit (type ADSL), d'un accès audio et d'un clavier. Il lui appartient de vérifier ces prérequis techniques d'accès. Il est possible de nous transmettre par email à carine.ldcg@orange.fr une demande pour s'assurer de la compatibilité du matériel du stagiaire. Il est responsable de la protection de son poste informatique, accès, sécurité, antivirus. LD Consulting ne pourrait pas être tenu pour responsable d'éventuels dommages (attaque de virus, pertes de données etc...) survenant pendant l'apprentissage.

